

## Elise Macaire

Chercheure au Laboratoire Espaces Travail

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette



Pour citer l'article : Elise Macaire, « Des architectes à l'épreuve de la participation », in De Coninck (F.) et Deroubaix (J.-F.) (dirs.), *Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, pp. 135-147.

## Des architectes à l'épreuve de la participation

Depuis les années 70, la profession des architectes s'inscrit dans un *mouvement de socialisation de l'architecture*<sup>1</sup>. Dans le contexte de la réforme des Beaux-arts, et un peu plus tard du mouvement politique de 1968, une génération d'étudiants et d'enseignants en architecture s'est interrogée sur la dimension sociale de l'architecture, sur la formation des architectes et sur l'exercice du métier.<sup>2</sup> Parmi les situations contribuant à cette socialisation de l'architecture, la « participation des habitants » a fait l'objet de nombreuses expérimentations, des architectes ayant été amenés à contribuer aux projets d'associations et de collectifs d'habitants<sup>3</sup>. Quelques architectes ont ensuite fait de cette expérience à caractère militant une compétence spécifique.

Dans un contexte différent, la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) a récemment mis les architectes, à la suite des maîtres d'ouvrage du secteur public, face à la consultation et la participation des habitants. En effet, l'architecture, et plus largement le domaine de l'aménagement, s'inscrit désormais de plus en plus dans des procédures liées à la montée de la démocratie participative (avec des dispositifs de concertation, de consultation et de participation). Parallèlement, un certain nombre d'associations de professionnels venant de différents horizons, regroupant notamment des architectes, des géographes, des sociologues et des artistes, développent des actions de participation pour le compte de collectivités locales ou de maîtres d'ouvrage publics, souvent dans le cadre d'opérations de réhabilitation. Ces associations mettent en avant des démarches alternatives aux processus traditionnels d'élaboration du projet architectural ou urbain qui réservent la conception et la réflexion aux seuls professionnels. Elles privilégient souvent des interventions sur les petites échelles permettant une maîtrise plus importante des habitants sur le projet.

---

<sup>1</sup> Gérard Ringon, *Histoire du métier d'architecte en France*, *op. cit.*, d'après B. Haumont.

<sup>2</sup> Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 68*, éd. Recherches, Paris, 2005.

<sup>3</sup> Voir notamment le travail de Bernard Kohn à l'Alma-Gare et les expériences relatées dans la revue *Place. Peuple, espace, pouvoir*. Publiée de 1975 à 1977.

Notre recherche<sup>4</sup> s'appuie ici sur la réalisation d'entretiens (cf. tableau 1) avec des architectes qui ont contribué à la fondation d'associations ayant des activités pédagogiques et participatives dans le domaine de l'architecture. Les entretiens, de nature biographique, nous ont permis de proposer une analyse des discours de ces architectes sur leur activité tout en les mettant en rapport avec le récit de leur trajectoire professionnelle, c'est-à-dire avec la position qu'ils ont progressivement prise par rapport à leur champ d'origine qu'est l'architecture.<sup>5</sup> A travers ces récits, nous observerons comment cette expérience sociale particulière de la participation modifie les représentations qu'ont les architectes de leurs pratiques et comment cela renouvelle la nature de leur appartenance au groupe professionnel des architectes. La première partie de ce travail présente le point de vue de quatre associations sur leur pratique de la participation. La deuxième partie tente d'interpréter plus largement les discours de l'ensemble des personnes interrogées afin de caractériser la spécificité de leurs positionnements par rapport aux discours « canoniques » des architectes<sup>6</sup>, en particulier sur la relation à l'œuvre et au projet.

**Tableau 1. Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête et présentation des associations**

<b>Promotions des années 1990-2000</b> âge : 30 à 40 ans 8 entretiens (dont deux avec des femmes) 6 associations	<i>Bruit du Frigo</i> (Bordeaux) : association créée en 1997 par des étudiants en architecture qui ont travaillé dans un centre périscolaire.
	<i>Robins des villes</i> (Lyon) : association créée en 1995 suite à un mouvement étudiant, par des étudiants en architecture qui ont aujourd'hui passé leur diplôme.
	<i>Pixel 13</i> (Marseille) : association fondée en 1998 par des étudiants en architecture à Clermont-Ferrand. Deux architectes se sont installés à Marseille dans le lieu de La Friche Belle de Mai.
	<i>Echelle inconnue</i> (Rouen) : association initiée en 1998 par un architecte qui a passé son diplôme en 1997. Il a travaillé notamment dans le milieu du théâtre.
	<i>didattica</i> (Paris) : association créée en 2001 dans une école d'architecture par des étudiants en des enseignants.
	<i>Pédagogie architecture</i> (Paris) : association montée en 2003 dans le cadre d'un enseignement de la même école d'architecture. L'un des architectes est également instituteur.
<b>Promotions des années 1970-1980</b> âge : 45 à 70 ans 3 entretiens 3 associations	<i>arpenteurs</i> (Grenoble) : association créée en 1992, suite à la séparation d'un cabinet d'architecture en deux. L'association a principalement des activités de participation des habitants aux projets d'aménagement.
	<i>Ne pas plier</i> (Ivry sur Seine) : association fondée en 1990 par des professionnels de différents domaines (graphisme, sociologie, photographie), dont un architecte aujourd'hui « sémiologue urbain ».
	<i>La parole errante</i> (Montreuil) : association créée autour d'un poète. Un architecte, aujourd'hui retraité de l'enseignement de l'architecture, y conduit actuellement le chantier-école d'un théâtre.

<sup>4</sup> Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat, réalisée au Laboratoire Espaces Travail (Ecole doctorale Ville et Environnement, Paris 8) sous la direction de Thérèse Evette.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet Elise Macaire, *Actions pédagogiques et participatives, construction d'une hypothèse sur la socialisation "démocratique" de l'activité de l'architecte*, master de sociologie, EHESS, 2006.

<sup>6</sup> Nous nous appuyons notamment sur l'article de Christophe Camus, « Dire le faire. Présentation d'architectes ou présentation d'œuvre ? » in « Métiers », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°2-3, éd. Du Patrimoine, Paris, nov. 1999, p.107-118.

## 1. La « participation », une activité aux enjeux stratégiques

Derrière ce terme de participation, sont regroupés différentes désignations que les professionnels interrogés utilisent pour définir leurs activités : « médiation urbaine », « concertation » ou « consultation ». De façon plus générale, ces termes correspondent aussi aux dispositifs et expérimentations développés dans le cadre de la démocratie participative. Une conscience professionnelle spécifique est souvent mobilisée lorsque les architectes évoquent ces expériences, et est fréquemment liée à un positionnement stratégique face aux commanditaires, aux publics et aux institutions.

### a) Coproduire la commande

Dans le cadre de ses actions de « médiation », l'association *Bruit du frigo* (Bordeaux) intervient par exemple de deux façons. Ou bien elle répond à des commandes, émanant notamment de collectivités locales, ou bien elle contribue à la « fabrique de la commande ». Dans les deux situations, cette association semble se positionner plus particulièrement dans le champ de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et intervient le plus possible en amont des projets. Dans cet objectif, elle met en œuvre une analyse de la situation d'intervention.

*Bruit du frigo* est intervenue pour le compte d'une commune dont le souhait était de mettre en place un ATU (Atelier de Travail Urbain) suivant le modèle de l'expérience de Grande-Synthe (cf. plus bas). Sur la base du constat qu'un nombre important de dispositifs participatifs existaient déjà sur la commune, l'association a préféré proposer une étude de l'ensemble de ces dispositifs (conseils de quartiers et centres sociaux notamment) afin de mieux appréhender le cadre dans lequel s'inscrivait la commande d'ATU et de mieux saisir la nature de la demande sous-jacente à la commande. Les membres de l'association ont alors travaillé en partenariat avec les acteurs des dispositifs existants. Une étude a été réalisée et a donné lieu à un projet d'atelier « ville au quotidien » (concrétisé par un « bus de la participation »). Plutôt que de répondre à la commande par la mise en place d'un ATU, l'association s'est d'abord ainsi questionnée sur la « demande » et a souhaité mettre en place une analyse stratégique du dispositif d'acteurs dans lequel elle allait intervenir, afin de répondre ensuite par une proposition intégrant les attentes de ces acteurs. Dans le principe, l'association ne s'est pas contentée de la seule demande du commanditaire. De l'analyse de la demande à la réalisation du projet, de nombreuses étapes ont été franchies prenant plus d'une année de travail. Pour l'architecte interrogé, l'éthique de *Bruit du frigo* veut ainsi qu'un temps spécifique soit réservé à un travail analytique sur les attentes liées à la commande. Cela s'inscrit dans le souci plus général de la prise en compte de la réception des projets menés par l'association. Le collectif se démarque ainsi de la « logique de rentabilité » propre à un bureau d'étude qui, selon lui, ne prend pas ce temps d'accompagnement de la formulation des attentes et donc de la reformulation de la commande. En effet, de plus en plus de sociétés venant notamment du secteur de la communication, investissent aujourd'hui le champ de la participation au sein de l'action publique, faisant de celui-ci un secteur de

plus en plus concurrentiel. Par sa démarche, l'association propose finalement des prestations de conseil et investit fortement l'amont des projets.

Dans un autre contexte, *Bruit du frigo* a réalisé le projet « Le jardin de ta sœur » en collaboration avec un centre social de Bordeaux, suite à un travail avec un groupe d'adolescents sur un quartier. Grâce à la fabrication d'un questionnaire et à la collecte de témoignages, les adolescents avaient constaté qu'il y avait une demande de jardin depuis longtemps à laquelle la mairie n'avait pas répondu faute de terrain disponible. En 2002, le centre social, préparant l'anniversaire de ses 40 ans d'existence, a organisé une manifestation culturelle et festive. Dans ce cadre, la mairie a mis un terrain à la disposition des associations du quartier, qui découvrent ainsi une grande friche. Les architectes de l'association proposent d'y aménager un jardin temporaire, le temps de la fête, afin de « faire la démonstration à la ville qu'il est possible d'y faire un jardin ». Des habitants se sont ensuite réunis et ont demandé à la mairie d'aménager un jardin à cet emplacement. Celle-ci a répondu favorablement. Des membres du *Bruit du frigo* se sont alors proposés d'intervenir auprès des habitants, à titre militant, sur l'élaboration de la proposition des associations du quartier. Ils ont tout d'abord suggéré une méthode de travail et, avec l'ensemble des participants (le collectif du jardin a rassemblé des associations du quartier, le centre social, un théâtre et des habitants venus individuellement), une charte d'objectif a été écrite. Ils ont organisé l'écriture des comptes-rendus de réunion et leur diffusion, notamment à la mairie, ainsi que la rédaction du programme du jardin avec différentes hypothèses d'aménagement. La contribution des architectes a également consisté à « alimenter en termes de contenu la réflexion », à « animer la négociation » et à rechercher « les compromis » dans le collectif de travail. Le dossier a ensuite été envoyé à la mairie qui a organisé une réunion dans le quartier, et le projet a été validé. « Le jardin de ta sœur » est ainsi « un projet de proximité (...) imaginé et conçu par les gens », le rôle de l'association d'architectes a été de l'accompagner en mettant en œuvre une pédagogie du projet. La nature du projet a alors permis que ce soit « la mairie qui participe au projet des habitants ». Dans cette deuxième situation, l'association est intervenue sur la « fabrication de la commande », à titre militant, et sur la base d'un constat, la demande de jardin. *Bruit du frigo* a alors réalisé un travail d'accompagnement de ceux qui ont formulé la demande vers la rédaction d'un programme et, comme dans le premier cas, elle a adopté une posture qui se rapproche du conseil et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

## b) Choisir le public

De la même façon, la démarche de *Robins des Villes* (Lyon) révèle la volonté d'aller « au-delà » de la commande. Pour cette association, l'objectif est de viser le « plus de participation » possible et, pour cela, elle met en avant un rapport distancé au commanditaire. L'association distingue ainsi ses finalités de celles qui sont incluses dans la commande, à partir d'une éthique professionnelle qui se prévaut de la relation au public. Cette approche spécifique de la commande est alors définie selon un positionnement stratégique par rapport aux autres acteurs identifiés dans le même secteur, ici, celui de la « concertation ». L'association se place « au côté des habitants », « en bas », leur apportant une expertise « technique ». A ses yeux, les élus (les commanditaires) ont déjà leurs

propres « techniciens » alors que les « habitants » eux n'ont pas à leur disposition du personnel destiné à les accompagner lors de projets d'aménagement pour lesquels ils sont consultés. L'association *Robins des Villes* offre ainsi une « expertise » particulière permettant aux habitants d'être informés et conseillés, voire de devenir initiateurs de propositions. L'association se propose alors d'assurer une position d'intermédiaire permettant de dialogue entre « décideurs et citoyens » dans le cadre des dispositifs de concertation. La personne interrogée, membre de *Robins des Villes*, explique qu'elle se situe du côté de l'« usage », de la « maîtrise d'usage », face à la « maîtrise d'ouvrage (décideurs) » et la « maîtrise d'œuvre (techniciens) » qui forment les pôles traditionnels des projets architecturaux et urbains. Etre du côté des « habitants » et de l'« usage » signifie pour elle qu'il existe un troisième pôle ou domaine d'intervention accompagné d'un champ de compétences spécifiques. La référence aux usages est reprise également par plusieurs associations comme une compétence acquise sur la base d'un travail spécifique effectué auprès des habitants.

La relation au public est donc double. D'une part, il s'agit d'un positionnement politique et social, *Robins des villes* s'adresse à un public situé « en bas » de l'échelle sociale (le public peu doté en compétences et moyens d'action) et d'autre part, un positionnement professionnel face à d'autres groupes traditionnellement identifiés comme acteurs des transformations de l'espace urbain (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).

### c) Agir ou non dans un cadre institutionnel

La relation aux institutions (collectivités locales et territoriales, centres sociaux...) relève de différentes logiques. Si très souvent les associations interviennent dans un cadre partenarial et de collaboration, il arrive parfois qu'elles se situent en opposition à une collectivité suite à un désaccord, ou alors par la crainte d'être « instrumentalisées ». Il arrive aussi que les associations participent à des contre-projets.

L'association *arpenteurs* (Grenoble) a aujourd'hui mené un grand nombre de projets dans le domaine de la participation et l'architecte qui l'a fondée, Pierre Mahey, est reconnu maintenant en France et à l'étranger pour ce travail<sup>7</sup>. Il a notamment participé au montage du premier Atelier de Travail Urbain, à Grande-Synthe. Cet ATU a travaillé à l'élaboration d'un diagnostic jusqu'à la réalisation finale d'un projet d'aménagement, avec des habitants et sur tout le territoire de la ville. Pour l'architecte, il s'agissait de « ne pas être enfermé dans un seul projet » et de « faire avancer différentes choses comme dans un conseil municipal ». Selon lui, l'un des facteurs de réussite de l'atelier a été le temps consacré au travail par les habitants qui y ont participé. Ils étaient très souvent retraités ou chômeurs et les séances pouvaient durer une journée entière (« c'est du temps pour visiter, pour dessiner »). Dans le cadre de l'atelier, les participants ont par exemple réalisé des concours d'idées internes, chaque équipe étant constituée d'un architecte, d'habitants (dont des jeunes) et d'un technicien de la commune. A ce titre, l'expérience de Grande-Synthe est devenue exemplaire d'une méthode de

---

<sup>7</sup> Il a récemment publié un ouvrage sur la participation : Pierre Mahey, *Pour une culture de la participation*, Revue Territoire, Adels (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale) Paris, 2005.

travail participatif et, par la suite, le Conseil Régional a demandé à l'association de « capitaliser » et mettre en place des formations. Aujourd'hui, c'est aussi cette Région qui finance le réseau de *Capacitation citoyenne*<sup>8</sup>. Cependant, le modèle de l'ATU n'a pas toujours pu être reproduit sur d'autres territoires dans les mêmes conditions. Dans la continuité de cette expérience et suite à une formation organisée par *Profession Banlieue*<sup>9</sup>, les *arpenteurs* ont été sollicités par la mairie de Montreuil-sous-Bois pour une intervention dans le quartier de La Boissière auprès d'associations d'habitants. Après le constat qu'elles assuraient une mission de « délégation du service public »<sup>10</sup>, les associations du quartier ont souhaité élaborer un diagnostic pouvant aboutir à « un projet de quartier » permettant de mieux coordonner leur travail et ainsi améliorer l'offre de services. Un ensemble de propositions a été élaboré et présenté lors d'une journée de travail avec le maire qui a suggéré de continuer l'opération, mais avec davantage d'habitants et au moyen d'un budget participatif. Les associations ont refusé de continuer tant que l'une des propositions présentées n'était pas prise en compte et réalisée. L'atelier s'est arrêté là. Aujourd'hui, *arpenteurs* continue à travailler avec les associations du quartier notamment dans le cadre d'un réseau international d'habitants. Pour l'architecte interrogé, un travail se fait maintenant « en dehors de l'institution » et même si les élus peuvent y être invités, le projet se développe de façon « autonome ». Après une expérience qui a bénéficié d'une reconnaissance importante des institutions (commune, région, associations professionnelles...), les *arpenteurs* ont ainsi connu une autre expérience où ils se sont trouvés pris dans un conflit entre la commune et les associations d'habitants. Ils ont alors modifié les modalités de travail avec ces associations et leur contrat avec la commune n'a pas été renouvelé.

Dans un autre contexte, l'abandon d'un projet à la suite d'un changement de majorité politique, a provoqué pour l'architecte d'*Echelle inconnue* (Rouen) un vif sentiment d'échec dans la relation aux institutions partenaires du projet. Il a été sollicité dans le cadre du dispositif « partage du projet » d'un GPV<sup>11</sup>, à Orléans, et le projet qu'il a mené « avec un groupe d'habitants » (refaire les boîtes aux lettres, réserver un terrain pour un projet de construction) n'a pu aboutir. Pour lui, dans la mesure où le travail effectué avec les « habitants » est ensuite « repris par les spécialistes, (...) il n'y a jamais la garantie de la non instrumentalisation » de ce qui a été produit. Car, selon lui, les changements dans l'organisation de la maîtrise d'ouvrage provoquent des ruptures dans la continuité des projets et les fragilisent. Il pense également que des projets peuvent être réutilisés à d'autres fins que celles annoncées initialement. Cet architecte préfère ainsi rester maintenant dans une relation de défiance par rapports aux institutions. Pour lui, « la parole » peut aussi « exister en dehors du projet d'urbanisme ». Il estime en quelque sorte qu'il est mieux d'agir en dehors des dispositifs de

---

<sup>8</sup> *Arpenteurs* est à l'initiative du Réseau de *Capacitation citoyenne* avec l'association *Peripheria*, située en Belgique, le réseau fait un travail de capitalisation d'expériences (notamment par l'édition de livrets) et organise des rencontres associatives.

<sup>9</sup> *Profession Banlieue* est un centre de ressources situé dans le département de la Seine-Saint-Denis, ayant pour objectif de « soutenir, faciliter et qualifier l'action des professionnels du développement social urbain ».

<sup>10</sup> *A nous tous plus d'un siècle de vie associative. Une plate forme inter-associations sur le quartier de La Boissière à Montreuil Sous Bois*, Réseau de Capacitation Citoyenne, « arpenteurs » et Periferia, 2005.

<sup>11</sup> Grand Projet de Ville.

participation par d'autres formes d'actions. C'est « la méthode du franc-tireur » qui lui permet de « préserver l'indépendance ».

Pour les personnes interrogées, il est donc souvent important de maintenir une distance forte par rapport aux institutions et aux commanditaires.<sup>12</sup> Ils construisent ainsi une *conscience professionnelle*, une forme de réflexivité sur l'action, qui s'appuie à la fois sur l'analyse de la situation d'intervention, sur un positionnement politique (choix du public) et aussi sur la nécessité de construire une indépendance par rapport à la commande.

## 2. Une expérience sociale liée à un idéal professionnel démocratique

Les discours que nous venons de présenter peuvent être également envisagés au regard des représentations traditionnelles de l'exercice professionnel des architectes. Dans un article analysant « l'architecture telle qu'elle se donne à voir et à lire dans les revues spécialisées », Christophe Camus montre comment la profession désigne et définit sa compétence par référence à l'objet produit plutôt qu'au processus dans le cadre duquel il est produit<sup>13</sup>. Ici, nous allons exposer comment des architectes se sont positionnés contre cette définition de la compétence professionnelle et cela sur trois plans : en mettant en avant une démarche processuelle, en opposant la création collective à l'œuvre individuelle et en affirmant une relation à l'architecture en tant que champ de savoirs.

### a) Projet coopératif et projet architectural

Les associations auxquelles nous nous intéressons travaillent à la production de « paroles » sur l'espace (la ville, le quartier, la cité...). Il s'agit souvent d'une parole « habitante » (celle des habitants), parole qui est ensuite véhiculée par les différentes réalisations associées aux projets. Le projet est alors souvent considéré comme un espace intermédiaire et potentiel dans lequel se joue la relation à l'autre et où se réalise une *expérience*<sup>14</sup>. Les projets sont ainsi des espaces investis comme des espaces sociaux et relationnels où se construisent des « collectifs » et des liens communautaires. Ils sont des espaces de « débats », des espaces « politiques » et, pour certains, des « espaces publics » au sens philosophique. Pour l'architecte d'*arpenteurs*, les documents produits (images, textes, vidéos...) ont un rôle essentiel dans le projet. Ils lui donnent une forme de matérialité (à travers la représentation), marquent ses différentes étapes et consignent les débats qui ont eu lieu en constituant une mémoire du projet. D'autres personnes ont également insisté sur le rôle des comptes-rendus de réunion, des journaux ou des affiches, qui permettent de rendre les projets « appropriables ». L'importance de cet aspect de la matérialité du projet est en quelque sorte

---

<sup>12</sup> Cette attitude n'est pas sans rapport avec la déontologie traditionnelle des architectes, et plus généralement celle des professions libérales, qui prévoit la préservation d'une « autonomie » vis-à-vis du client afin de garantir notamment la qualité du service rendu au public.

<sup>13</sup> Christophe Camus, « Dire le faire. Présentation d'architectes ou présentation d'œuvre ? » in « Métiers », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°2-3, éd. Du Patrimoine, Paris, nov. 1999, p.107-118.

<sup>14</sup> Pour D. W. Winnicott, l'expérience culturelle se « joue » dans un espace « potentiel » (Winnicott, 1975).

l'expression de son aspect processuel, évolutif et incertain quant à son avenir. Le marquage des étapes participe ainsi de la dynamique du travail, valorisant le processus. La dernière étape est souvent associée à une « restitution » et à un événement festif associé à la clôture du projet. Par ailleurs, des « micro-architectures », souvent éphémères, semblent synthétiser, par leur expression formelle, une interprétation des connaissances produites durant le projet (les plates-formes arboricoles d'*Echelle inconnue* et l'Œil de *Pixel 13*, une association de Marseille) et incarnent les idées et l'expérience partagées. L'un des architectes évoque ainsi le fait qu'il travaille sur « l'espace symbolique ». D'autres semblent se forger une expérience d'interprète de la « demande sociale d'architecture », en contribuant à la faire exister, et produisent un espace relationnel de travail dans lequel il est possible d'agir au moyen du projet. Plutôt que maîtres de l'œuvre (« maîtres d'œuvre ») ces architectes seraient donc maître du processus.<sup>15</sup>

## b) Création collective et œuvre individuelle

Les personnes interrogées ont souvent fait allusion au fait que leur « rupture » avec la profession tenait beaucoup à la relation égocentrique à l'œuvre véhiculée dans les représentations dominantes du métier. La créativité du collectif de travail dans lequel les architectes sont ici engagés, se réalise souvent au moyen du projet, à travers son « potentiel d'innovation »<sup>16</sup>. En effet, les projets tels qu'ils sont menés par les associations, réunissent les conditions d'une création collective, l'acte créateur pouvant être distribué entre différentes personnes. Même si les productions sont de nature hétérogène<sup>17</sup>, elles ont toutes une fonction stratégique, réalisant une synthèse de connaissances produites ou présentant des actions futures. De plus, le processus prime souvent sur le résultat et le résultat est parfois lui-même une représentation du processus. L'architecte de *Ne pas plier* (Ivry) évoque ainsi sa culture professionnelle : « passer (...) d'une culture du résultat et de la performance à une culture du trajet et du chemin ». La création collective se trouve donc au croisement de l'expérience du collectif (partage de l'acte créateur et de l'*autorité* liée à la figure du créateur) et d'une position professionnelle de désaffiliation d'avec la « profession ». De la sorte, les œuvres produites peuvent assumer une fonction sociale qui est de donner une *forme* à l'expérience commune et de la restituer à la « société ». Le processus est ainsi envisagé lui aussi comme une œuvre ce qui rapproche les pratiques que nous venons de décrire de certaines démarches de l'art contemporain mais dans une version non élitiste de la création<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Par exemple, l'une des personnes interrogées (association *Echelle inconnue*) a ainsi tenté de revoir toutes les étapes de l'exercice classique d'architecture.

<sup>16</sup> Jean-Pierre Boutinet, *Psychologie des conduites à projets*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1991.

<sup>17</sup> Il s'agit de cartes, de textes, d'installations, d'aménagements éphémères, de « micro-architectures »...

<sup>18</sup> Ardenne Paul, *Un art contextuel. Création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation*, éd. Flammarion, Paris, 2002.



### c) Espace de savoirs et savoirs de l'espace

La production de connaissances est une dimension importante des activités des collectifs que nous avons étudiés et, souvent, cette production s'appuie sur l'analyse d'une situation d'intervention ou sur l'analyse urbaine (analyse des lieux qui font l'objet de l'intervention). Mais chacun organise aussi des rencontres, des séminaires et des événements dans lesquels le partage de la connaissance a un rôle important (les "journées habitantes" des *Robins des Villes* par exemple). Dans certains cas, l'objectif est de sensibiliser à l'architecture, à la ville ou à des questions spécifiques posées sur un quartier. Dans d'autres cas, la finalité est davantage de mettre en place une réflexion sur les pratiques et de capitaliser des expériences. Mais, le plus souvent, la situation de production de connaissances est associée à un projet et la connaissance est alors le résultat d'un travail sur les savoirs associés à ce projet. Elle est ainsi produite en interaction avec l'ensemble des participants au projet. Pour les personnes interrogées, les moments de « restitution » ont d'ailleurs un rôle important dans le processus d'un projet car les connaissances sont formalisées et données en retour à ceux qui ont participé à leur production. Elles sont alors produites à partir de savoirs hybrides, à la fois professionnels et "profanes", suscités par des rencontres.

Le public avec lequel les associations travaillent peut être une population d'« exclus » ou bien des associations de quartier, mais aussi les « jeunes » et de façon générale tous ceux qui ne peuvent « exercer pleinement leur citoyenneté ». Ainsi, à plusieurs reprises, le modèle de l'université populaire a été évoqué. Parallèlement, même si très peu de situations de « contre-projet » ou de « contre-expertise » ont été évoquées, la relation aux institutions commanditaires est fréquemment envisagée d'un point de vue critique et implique le développement de compétences stratégiques, entre proximité et distanciation au pouvoir institué (cf. plus haut). La construction des savoirs est ainsi directement orientée vers l'action transformatrice<sup>19</sup>.

La rhétorique professionnelle de la crise est largement répandue chez les architectes. D'une part l'architecte apparaît comme noyé dans un ensemble d'acteurs, perdant alors son prestige et sa prééminence<sup>20</sup> et, d'autre part, le droit de regard d'autrui sur l'œuvre de l'architecte fait courir le risque de la perte de l'intégrité de l'œuvre et d'une atteinte à la liberté et à l'autonomie de l'artiste<sup>21</sup>. Face à cette vision pessimiste, les professionnels que nous avons rencontrés offrent d'autres perspectives : l'expérience de la participation semble en effet contribuer à la modification des représentations que certains architectes ont de leur pratique. Les activités que nous avons étudiées construisent ainsi une professionnalité particulière. Celle-ci résulte d'une redéfinition des compétences traditionnelles des

---

<sup>19</sup> Thérèse Evette, « Décision et conception : l'expertise comme ressource et langage », in T. Evette et J.-J. Terrin, *Projets urbains. Expertises, concertation et conception, Cahiers Ramau 4*, éd. de la Villette, Paris, 2006.

<sup>20</sup> Aujourd'hui, la socialisation des activités des architectes se réalise à travers différentes situations, et notamment à travers la redéfinition du système d'acteur dans lequel le travail d'architecture se réalise. Tapie, Guy, 2000, *Les architectes : mutations d'une profession*, Paris, L'Harmattan.

<sup>21</sup> Cette atteinte de l'architecte s'exprime notamment à travers la rhétorique professionnelle sur la « crise » de la profession. Voir notamment Florent Champy, « Vers la déprofessionnalisation. L'évolution des compétences des architectes en France depuis les années 80 » in « Métiers », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°2/3, éd. du Patrimoine, Paris, nov. 1999.

Elise Macaire, « Des architectes à l'épreuve de la participation », in De Coninck (F.) et Deroubaix (J.-F.) (dirs.), *Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, pp. 135-147.

architectes à partir de nouvelles valeurs provenant d'une mise en question de la profession en fonction notamment d'un idéal « démocratique » et d'une expérience sociale originale consistant à élaborer un espace de travail avec le public.